

Processus de rétroaction en matière d'accessibilité pour les services à la clientèle

Élections Ontario tient résolument à répondre en priorité aux besoins des électeurs. C'est pourquoi nous proposons des services électoraux qui facilitent l'accès au vote et qui respectent la dignité et l'autonomie de tous les Ontariens et Ontariennes. Le présent document décrit notre processus de rétroaction en matière d'accessibilité pour les services à la clientèle, conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Nous acceptons les commentaires des intéressés de l'une des façons suivantes :

- Par courriel : info@elections.on.ca
- Par téléphone : 1 888 668-8683
- Par ATS : 1 888 292-2312
- Par télécopie : 1 866 714-2809
- Par courrier postal
- En personne au bureau central
- Au moyen d'un formulaire de rétroaction sur notre site Web

Nous traitons tous les commentaires dans un délai de 24 heures, comme indiqué ci-dessous :

1. Nous accusons réception de vos commentaires.
2. Nous transmettons vos commentaires à la division pertinente, qui se charge de les examiner et d'y répondre.
3. Nous vous répondons au moyen du même mode de communication que celui que vous avez utilisé pour nous faire parvenir vos commentaires.
4. Nous vous prévenons si nous avons besoin de plus de temps pour analyser vos commentaires.

Rendez-vous sur notre site Web à l'adresse elections.on.ca pour en savoir plus sur notre engagement en matière d'accessibilité, les [services accessibles que nous proposons](#) et notre [plan d'accessibilité pluriannuel](#).